

Le premier briefing s'intitule "Limitations and challenges of the criminal justice system in addressing environmental crime". Ce briefing examine le problème grandissant que représente le crime environnemental pour l'Union européenne et les systèmes de justice pénale de ses états membres. Certains exemples, dont la question de l'entrepôt illégal de déchets, montrent qu'il est nécessaire de mieux comprendre les aspects judiciaires ainsi que les impacts des crimes environnementaux dans l'Union européenne afin de mieux lutter contre ces crimes.

Il existe des disparités considérables entre les systèmes de justice pénale des états membres dans le domaine des crimes environnementaux. Ces crimes ne représentent souvent qu'une minorité des cas traités par les instances judiciaires car seul un pourcentage réduit des crimes commis donne lieu à des poursuites. Plusieurs raisons expliquent ceci, comme par exemple la difficulté de poursuivre les crimes environnementaux au niveau européen. Il peut également exister des facteurs propres aux systèmes judiciaires nationaux qui ne prévoient par exemple pas de sentence lourde pour les crimes environnementaux. Les capacités des états membres (par exemple le nombre de contrôles, l'existence d'unités spéciales, la disponibilité des données, etc.) jouent également un rôle déterminant dans le nombre de poursuites et de condamnations pour crimes environnementaux.

Les systèmes de justice pénale ne fonctionnent pas de manière isolée. Ils font partie du tissu social, culturel, économique et politique plus large de chaque état membre. Les différences d'un état à l'autre sont évidentes. Il existe une variété d'alternatives à l'utilisation des systèmes de justice pénale qui permettent de prévenir les conduites environnementales néfastes.

Voir le Briefing EFFACE 1 pour plus d'informations sur ces sujets, en ce compris:

- Les obstacles aux poursuites des crimes environnementaux
- Les problèmes de définitions
- Le chevauchement des provisions criminelles et administratives
- Le cadre institutionnel et la coopération des acteurs concernés
- Le rôle des organisations non gouvernementales

Pour télécharger le briefing complet en anglais:

http://efface.eu/sites/default/files/publications/EFFACE_Policy_Brief%201_29Oct14_1.pdf

A PROPOS D'EFFACE

EFFACE (l'Action européenne de lutte contre les crimes environnementaux) est un projet de recherche financé par l'Union européenne qui implique 11 partenaires dans plusieurs pays européens. Initié en décembre 2012 et courant jusqu'en mars 2016, l'objectif de ce projet est de développer des options politiques et promouvoir des recommandations auprès de l'Union européenne afin de mieux lutter contre les crimes environnementaux. Le projet comprend les étapes suivantes:

- Une analyse des instruments, acteurs et institutions afin de mieux comprendre comment la lutte contre les crimes environnementaux a été organisée au sein de l'UE, ainsi que les forces et faiblesses des approches existantes
- La quantification des coûts et impacts des crimes environnementaux, dans la mesure du possible, pour les différents types d'activités criminelles.
- Des études de cas afin d'apporter la lumière sur les mécanismes et impacts des différents types de crimes environnementaux dans et en dehors de l'UE, ainsi que l'identification et l'examen des éventuelles contre mesures.

EFFACE s'impliquera au côté des parties prenantes qui travaillent contre les crimes environnementaux et disséminera les résultats de ses recherches au travers de divers canaux, tels que le site internet www.efface.eu ainsi qu'un forum en ligne. Un organe constitué de conseillers, experts praticiens et académiques travaillant sur la question des crimes environnementaux sera impliqué et s'assurera du bien-fondé des résultats du projet et de la pertinence de ses résultats au vu de la recherche existante et des efforts d'application des lois.

Le projet EFFACE proposera plusieurs ateliers et conférences ouvertes au public. Les parties prenantes et décideurs politiques seront invités à ces événements pour apprendre d'EFFACE et partager leurs connaissances, meilleures pratiques et données avec les chercheurs d'EFFACE.

EFFACE est financé par le 7e programme-cadre de recherche de la Commission européenne.

